
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Abidjan, le 03 MAI 2018

LE DIRECTEUR

N° 1168 /MENET-FP/DRH/SDPAA

A
Mesdames et Messieurs
**Les Directeurs Régionaux et
Départementaux de l'Éducation
Nationale de l'Enseignement Technique
et de la Formation Professionnelle.**

Objet : Mouvement des Personnels de Direction
et du Corps d'Inspection

Dans le cadre des préparatifs des mouvements des Personnels de Direction et du Corps d'Inspection, au titre de l'année scolaire 2017-2018, je vous prie de bien vouloir porter à la connaissance des Personnels de Direction et des Inspecteurs de l'Enseignement Préscolaire et Primaire, Chefs de Circonscription, sollicitant une mutation ou une nomination, que le dépôt des demandes se fera du **lundi 7 mai 2018 au jeudi 07 juin 2018 inclus**.

Toutes les demandes doivent être revêtues de l'avis du supérieur hiérarchique direct et transmises à la Direction des Ressources Humaines par la DRENET-FP.

En ce qui concerne les nominations des Adjoints au Chef d'Établissement (ACE) dans les fonctions de Chef d'Établissement (CE), la demande motivée devra être obligatoirement accompagnée d'un rapport confidentiel du supérieur hiérarchique direct sous plis fermé.

Vu l'urgence, je vous invite à prendre toutes les dispositions utiles aux fins d'en informer les intéressés.



Mamadou BARRO